



***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

**CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DE
DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE AVEC LA COMPAGNIE S.B. MANAGEMENT
CB**

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, souhaite mettre en place un projet à destination de l'ensemble des élèves du département cuivre du Conservatoire communautaire avec un travail sur la musique de chambre et sur les esthétiques différentes grâce à la participation de musiciens étrangers,

Considérant que le Conservatoire communautaire dans le cadre de sa programmation culturelle, propose des masters class, des ateliers, des temps d'échange et des concerts de restitution,

Considérant que le SPANISH BRASS fort de ses 35 années d'expérience dans le monde de la musique, l'un des groupes de chambre le plus dynamique et le plus établi de la scène musicale internationale organise des festivals internationaux dédiés aux cuivres en réunissant chaque année des solistes de renom, des groupes et les professeurs de cuivres,

Considérant que la programmation proposée par ces artistes en collaboration avec LA COMPAGNIE S.B. MANAGEMENT CB correspond aux attentes pédagogiques et artistiques souhaitées par la Communauté d'Agglomération pour les élèves du département cuivre du Conservatoire communautaire,

Considérant qu'en application de l'article R.2122-3 3° du Code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec LA COMPAGNIE S.B. MANAGEMENT CB, dont le siège social se situe à Guadassuar Valencia (46610), C/Cervantes, 30, ayant pour objet :

- la programmation d'une master-class dans les locaux du site musique de Béthune à destination des élèves du département cuivre du Conservatoire communautaire, le mercredi 1^{er} octobre,
- un concert éducatif à destination des élèves des écoles primaires de Lillers le jeudi 2 octobre et,
- un concert de restitution tout public, le vendredi 3 octobre 2025, et ce pour un montant de 13 500 € net de taxes,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec LA COMPAGNIE S.B. MANAGEMENT CB, dont le siège social se situe à Guadassuar Valencia (46610), C/Cervantes, 30, ayant pour objet :

- la programmation d'une master-class à destination des élèves du département cuivre du Conservatoire communautaire organisée dans les locaux du site musique de Béthune, le mercredi 1^{er} octobre,
- un concert éducatif à destination des élèves des écoles primaires de Lillers, le jeudi 2 octobre et
- un concert de restitution tout public le vendredi 3 octobre 2025, concerts qui auront lieu au Palace à Lillers, et ce pour un montant de 13 500 € net de taxes.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **25 SEP. 2025**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DACBERT Julien

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **29 SEP. 2025**

Et de la publication le : **29 SEP. 2025**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DACBERT Julien